Les insectes pollinisateurs au rendez-vous

▶ Une gestion extensive des prairies permet de maintenir une forte population d'insectes pollinisateurs intéressants pour la prairie et favorables aux cultures voisines de tous types (fruits, colza...).



Nom de l'insect pollinisateur sur la photo ?

Les papillons, hôtes des prairies

Le Cuivré des marais et le Damier de la Succise trouvent dans ces prairies les plantes spécifiques dont se nourrissent leurs chenilles.



Gîtes et gardemanger des oiseaux

Le Râle des genêts niche dans les prairies à même le sol et trouve également les insectes pour se nourrir.

Une valeur alimentaire reconnue pour les animaux et les hommes

L'herbe peut apporter l'essentiel des besoins énergétiques pour la croissance et le bien-être des troupeaux.

La viande et les produits laitiers issus de troupeaux majoritairement à l'herbe contiennent des acides linoléiques (CLA) et des omega 3 favorables à la santé des hommes. La gestion extensive des prairies augmente la diversité des espèces et, de fait, la valeur alimentaire du foin.



Classées, comme les monuments historiques !

► Certaines prairies, du fait de leurs qualités écologiques et de leur valeur patrimoniale, sont classées comme les monuments historiques.



Ce classement peut être établi à différents niveaux : européen (au titre des sites Natura 2000), français, régional ou départemental (Espaces naturels sensibles).

Des actions en faveur des prairies

Des mesures de soutien et des actions de valorisation économique sont mises en place pour conserver les prairies et les paysages associés.

Des contrats pour leur préservation

Des mesures agroenvironnementales sont proposées aux agriculteurs par l'Etat et l'Union européenne pour qu'ils maintiennent les prairies et les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

C'est un engagement volontaire contractuel défini pour une certaine durée. Les agriculteurs respectent un cahier des charges précis permettant la préservation de la flore et de la faune.

Soutenir leur valorisation économique

Pour encourager le maintien des prairies, le Parc naturel régional de Lorraine, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et les Conseils départementaux développent des politiques et des actions qui valorisent les prairies sur le plan économique.

La perle des foins

▶ Encouragés par le Parc naturel régional de Lorraine, des agriculteurs ont mis en place une filière de commercialisation du foin dans les zoos et animaleries.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont soutenu la création de cette filière dans le cadre de sa politique pour les Espaces Naturels Sensibles qui vise à préserver les sites remarquables du Département



Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours -

En 2010, un concours a été lancé par les Parcs naturels régionaux dans toute la France pour faire connaître l'intérêt écologique (biodiversité) et économique (fourrage de qualité) des prairies et faire reconnaître l'engagement des agriculteurs dans leur préservation.





Un patrimoine du Parc naturel régional de lorraine



Les étendues fleuries de nos paysages

Les prairies sont une richesse des paysages lorrains.

Ce sont de grandes étendues de nature qui ouvrent l'espace et offrent à la vue une mosaïque d'éléments variés.

Pâtures d'herbe grasse faisant le régal des troupeaux ou prairies de fauche garnies d'herbes hautes et de fleurs multicolores, elles accueillent très souvent des haies, des arbres champêtres et des mares.

Tous ces éléments naturels construisent la diversité de nos paysages.



Vaches de race Limousine.

Des espaces en sorte diminution

Les prairies sont la base de l'alimentation des herbivores (bovins, ovins, caprins équins).

Dans de nombreuses régions françaises, les difficultés du métier d'éleveur et la faible rentabilité de l'élevage ont provoqué la diminution des prairies.

Entre 2000 et 2010, le Parc naturel régional de Lorraine a perdu 4800 ha de prairies, soit 12 % de sa surface en herbe.



Prairies permanentes ou prairies temporaires



 On désigne par prairies naturelles ou « permanentes » des prairies qui ne sont jamais labourées.

La végétation est spontanée. Elles sont soit pâturées, soit fauchées une à plusieurs fois dans l'année.

Il existe également des prairies dites « temporaires » que les agriculteurs sèment de graminées ou de plantes légumineuses comme une culture. Elles sont renouvelées généralement tous les 5 ans.



Les multiples intérêts des prairies

Des filtres naturels

Les prairies sont essentielles à l'équilibre écologique des territoires.

L'herbe présente toute l'année sur le sol limite l'érosion du sol, filtre les eaux polluées et absorbe l'eau excédentaire en cas de crue.

C'est pourquoi l'Agence de l'eau Rhin-Meuse soutient le maintien et le développement de productions agricoles valorisant les prairies.



Des puits de carbone

▶ Grâce à la photosynthèse et au stockage de la matière organique (matière à base de carbone) dans le sol, les prairies sont considérées comme des puits de carbone limitant ainsi l'effet de serre et les changements climatiques.



Une production agricole à faible impact environnemental

Les prairies sont des espaces agricoles favorables à l'environnement.

Les agriculteurs n'y appliquent pas de pesticides, ou exceptionnellement. La fertilisation est bien plus faible qu'en production de céréales.

Toutefois, pour que les prairies remplissent leur rôle écologique, elles doivent être conduites selon de bonnes pratiques en limitant le nombre d'animaux à l'hectare, en raisonnant la fertilisation et les traitements des troupeaux contre les maladies et les parasites.



Les graminées apportent la matière au fourrage.

La Flouve odorante apporte une bonne odeur au foin.

Des zones favorables à la biodiversité

▶ Indépendamment du climat et des types de sols, de multiples facteurs influencent la faune et la flore des prairies (date de fauche, fertilisation, durée de pâturage, nombre d'animaux).

S'il y a une exploitation intensive (fauche précoce, forte fertilisation...), le nombre d'espèces est faible (une dizaine).

Au contraire, si les pratiques sont «douces», la diversité des plantes peut atteindre 50 à 100 espèces par prairie.

Ces prairies sont dîtes « remarquables » et produisent un fourrage savoureux !



Tél.: 03 83 81 67 67